

Feuille de travail pour la planification des actions et de leur mise en œuvre dans le cadre du PTAP

1. Éléments de base pour l'élaboration d'un plan d'action du PTAP:

Éléments de base	Statut
<ul style="list-style-type: none"> • Historique et contexte 	
<ul style="list-style-type: none"> • Liens avec d'autres plans nationaux et régionaux <p>Les plans nationaux et régionaux en liens avec le PTAP du Burkina sont:</p> <p>Au niveau national:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de croissance accélérée et de développement durable ; - la Lettre de Politique de Développement rural Décentralisé (LPDRD) ; - la Stratégie de Développement Rural à l'horizon 2015 (SDR) ; - Politique Nationale en matière d'Environnement (PNE) ; - La politique forestière nationale; - Le Programme d'Action National de lutte contre la désertification (PAN/LCD) ; - La Stratégie nationale et plan d'action du Burkina Faso en matière de diversité biologique ; - La Stratégie Nationale de mise en œuvre de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques ; - La Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural ; - La Politique nationale de bonne gouvernance ; - La Stratégie nationale et programmes prioritaires de développement et de gestion des ressources halieutiques ; - La Lettre de développement du secteur de l'énergie. <p>Au niveau régional : Le Nouveau Partenariat sur le Développement de l'Afrique (NEPAD), le Comité Inter - Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et L'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA).</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Description des menaces qui pèsent sur les aires protégées <p>Les principales menaces qui pèsent sur les aires protégées sont le braconnage, la pression pastorale, l'exploitation agricole, les feux de brousse et l'exploitation forestière. Il existe cependant d'autres formes de pressions plus localisées qui sont les constructions d'infrastructures, activités minières, récoltes des produits forestiers non ligneux, etc.</p>	

Information sur le système d'aires protégées existant

Les aires protégées du Burkina Faso comprennent :

- Des aires protégées classées par l'Etat et à vocation sylvicole ;
- des aires protégées classées par l'Etat à vocation faunique;
- des aires protégées classées par les Collectivités Territoriales;
- des aires protégées classées au nom des communautés locales;
- des bois sacrés.

Les aires protégées les plus connues sont listées ci-après avec leur statut correspondant aux différentes catégories de l'UICN.

Classification	Name	Year	Area (ha)	Categories IUCN
<i>National denominations</i>				
National Parks (No hunting)	W	1957	235 000	II
	Kaboré Tambi	1976	155 500	II
Total Faunal Reserves (No hunting)	Arly	1954	76000	I
	Singou	1955	192600	I
	Bontioli	1957	12700	I
	Madjoari	1970	17000	I
Partial Faunal Reserves (Hunting allowed with license)	Arly	1954	90000	IV
	Pama	1955	223700	IV
	Bontioli	1957	29500	IV
	Nabéré	1957	36500	IV
	Kourtiagou	1957	51000	IV
	Comoé Leraba	2001	124500	IV
Classified Forests that are managed as faunal reserves	12			IV
«Sylvo-pastoral» Reserve and Partial Faunal Reserve	Sahel	1970	1600000	VI
Ranch	Nazinga	2000	94000	VI
Classified forests (Traditional resource use allowed)	>70		>1112747 ¹	IV
Village hunting zones (ZOVIC)	ca. 60			VI
<i>International denominations</i>				
Biosphere Reserves	Mare aux Hippopotames	1986	19200	

	W	2002	235000	
	(transfrontier)			
	Mare d'Oursi	1990	45000	
	W	1990	235000	
RAMSAR Sites	Mare aux Hippopotames	1990	19200	

2. Pour chaque élément du PTAP, identifier le statut, la priorité, le calendrier et le budget :

Evaluations principales	Etat	Priorité	Calendrier	Budget
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce qu'un comité consultatif multipartite a été formé? 	Non fait	Formation du comité	juillet 2011	0 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quel est l'état d'avancement de l'évaluation des lacunes dans le réseau d'aires protégées? (1.1) <i>Il n'y a pas eu d'évaluation de lacunes dans le réseau d'aires protégées.</i> 	Non fait	Evaluation du réseau d'aires protégées à réaliser par le Comité appuyée par un consultant national	Août – décembre 2011	12 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les progrès dans l'évaluation de l'intégration des aires protégées? (1.2) <i>Il n'y a pas eu d'évaluation de l'intégration des AP dans les paysages terrestres et dans les autres secteurs de production au Burkina Faso.</i> 	Non fait	L'évaluation de l'intégration des AP sera entreprise par le comité avec l'appui de consultants nationaux	Janvier 2012 – juillet 2012	30 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quel est le progrès dans l'établissement de zones protégées transfrontalières et des réseaux régionaux? (1.3) <i>Le Parc National du W et le Gourma Malien sont 2 zones protégées transfrontalières que le Burkina gère avec ses voisins. Pour le W, il s'agit du Burkina Faso, du Niger et du Bénin et pour le Gourma Malien, il s'agit du Burkina Faso et du Mali.</i> <i>Un corridor entre le Parc National de Pô et les zones protégées limitrophes du Ghana a été mis en place en 2007.</i> <i>Les initiatives avec la Côte d'Ivoire pour créer un réseau entre le Parc National de la Comoé en Côte d'Ivoire et la Forêt Classée de la Comoé- Léraba ont été interrompues par suite de la guerre civile en Côte d'Ivoire.</i> 	Partiellement réalisé	Élaborer et soumettre à l'appréciation des pays voisins un programme de travail sur la gestion des zones protégées transfrontalières avec les pays suivants : Le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali.	Document élaboré au plus tard en décembre 2011 et contacts avec les pays énumérés en début 2012	5 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quel est le progrès dans l'élaboration des plans de gestion au niveau des sites? (1.4) <i>Des plans de gestion ont été élaborés pour le Parc W, le Ranch de Gibier de Nazinga, la Forêt Classée de la Comoé-Léraba, la Forêt Protégée du Nazinon, la Forêt Classée de Koulbi, la Réserve de faune de Bontoli mais certains ne</i> 	Beaucoup de sites d'AP manquent de plan de gestion	Elaborer d'ici à fin 2013 des plans de gestion pour au moins 1/3 des sites (20 sites d'AP)	2012 à 2013	500 000 000 FCFA

<p>sont pas encore validés.</p> <p>Un guide général d'élaboration des plans d'aménagements forestiers a été élaboré et adopté. Plus d'une soixantaine de sites manquent de plan de gestion</p>				
<ul style="list-style-type: none"> Quel est le progrès dans l'évaluation des menaces et des opportunités pour la restauration? (1.5) <p>Les menaces sont connues ainsi que leur ampleur de façon générale. Les principales menaces sont par ordre d'importance selon l'évaluation faite par l'UICN; le braconnage, la pression pastorale, l'exploitation agricole, les feux de brousse et l'exploitation forestière.</p> <p>Des opportunités de restauration existent avec l'appui des partenaires techniques qui appuient l'Etat, les Collectivités Territoriales, les communautés locales pour aménager des aires protégées mais les opportunités présentes sont très en deçà du rythme de dégradation.</p>	Partiellement entreprise	L'évaluation des menaces et des opportunités de restauration sera entreprise par le comité appuyé par deux consultants nationaux.	Janvier 2012 – avril 2012	12 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les progrès dans l'évaluation de partage équitable des avantages? (2.1) <p>Les initiatives sur le partage des avantages existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Textes sur la décentralisation prévoient la rétrocession de la gestion des ressources naturelles aux collectivités territoriales mais cela n'est pas encore effectif. Dans le cadre de la gestion des concessions de zones de chasse, des Fonds d'Investissements Collectifs (FIC) ont été créés au profit des villages riverains des aires de faune. Ces fonds sont alimentés par les recettes issues de la chasse et du reversement par l'Etat de la moitié de la taxe de gestion de la concession payée par le concessionnaire. <p>Cependant une évaluation n'est pas faite dans ce sens.</p>	Pas d'avancées significatives	L'évaluation va être entreprise par le comité appuyé par des personnes ressources.	Janvier 2012 à mai 2012	10 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les progrès dans l'évaluation de la gouvernance des aires protégées? (2.1) <p>Des évaluations sur la gestion des zones de chasse concédées au privé et à des ONG ont été entreprises en 1998 et en 2006. Elle reste encore à faire de façon approfondie pour tous les types de gouvernance des aires protégées.</p>	Partiellement entreprise	Tâche à entreprendre par le comité appuyé par de consultants	Février 2012 à Juin 2012	15 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les progrès dans l'évaluation de la participation des communautés autochtones et locales dans les principales décisions sur les aires protégées? (2.2) <p>Il n'y a pas eu d'évaluation de la participation des communautés locales dans les décisions sur les aires protégées.</p>	Non encore entreprise	Tâche à entreprendre par le comité avec l'appui d'un consultant	Mars 2012 à Juillet 2012	12 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les progrès dans l'évaluation du cadre politique pour l'établissement et la gestion des aires protégées? (3.1) <p>Cette évaluation n'est pas encore faite</p>	Non encore entreprise	À réaliser par le comité avec l'appui d'un consultant	Avril 2012 à août 2012	10 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les progrès dans l'évaluation des valeurs des aires protégées? (3.1) <p>Il n'y a pas encore cette évaluation</p>	Non encore entreprise	À réaliser par le comité avec l'appui de consultants	Mai 2012 à septembre 2012	50 000 000 FCFA

		nationaux		
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les progrès dans l'évaluation des besoins en capacité pour la gestion des aires protégées? (3.2) <p>Une évaluation des besoins en capacité pour la gestion des AP n'existe pas</p>	Non encore entreprise	A entreprendre par le comité	Juin 2012 à octobre 2012	7 000 000
<ul style="list-style-type: none"> Quel sont les progrès dans l'évaluation des besoins en technologie appropriée? (3.3) <p>Il n'y a pas eu d'évaluation des besoins en technologie appropriée.</p>	Non encore entreprise	A entreprendre par le comité appuyé par un consultant national	Juillet à novembre 2012	18 000 000
<ul style="list-style-type: none"> Quel est le progrès dans l'évaluation des besoins en ressources financière durable? (3.4) <p>Cette évaluation n'est pas encore entreprise;</p>	Pas eu de progrès	Le comité propose pour l'Office National des Aires Protégées des termes de références pour une consultation sur l'évaluation des besoins en ressources financiers durables des aires protégées.	Janvier 2012 à mars 2012	16 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quel est le progrès dans la réalisation de campagnes de sensibilisation du public? (3.5) <p>Des campagnes de sensibilisation sont organisées par beaucoup d'acteurs à travers des projets ; beaucoup d'émissions radiophoniques, de theaters forum, de ketches, de films sont produits et diffusés. Un état des lieux sur les supports existants et leur efficacité doit être entrepris en vue d'élaborer et de mettre en oeuvre une stratégie et un plan d'action de sensibilisation du public sur les aires protégées.</p>	Existence de nombreux supports de sensibilisation du public sur la protection des ressources naturelles dont on doit faire l'état des lieux en vue d'élaborer une stratégie et un plan d'action de sensibilisation du public	L'état des lieux sera fait par le comité appuyé par un consultant	Octobre à décembre 2011	11 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les progrès dans le développement de meilleures pratiques et des normes minimales? (4.1) <p>L'état des lieux sur les bonnes pratiques a été fait en matière de gestion durable des terres prenant en compte les aspects de changements climatiques et de biodiversité y compris les meilleures pratiques dans le domaine des aires protégées,</p>	Travail entrepris	Un groupe restreint doit développer davantage dans un document séparé les meilleures pratiques et les normes minimales en matière de gestion des aires	Novembre 2011 à décembre 2011	12 000 000 FCFA

		protégées		
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les progrès dans l'évaluation de l'efficacité de gestion? (4.2) <i>L'évaluation de l'efficacité de la gestion de 25 aires protégées du Burkina Faso ont été réalisées par l'UICN en 2009. Il reste à étendre cette gestion à toutes les aires protégées du Burkina Faso</i> 	Etendre l'évaluation entreprise par l'UICN à toutes les aires protégées du Burkina	Comité prépare cette évaluation appuyé par n consultant national	Janvier 2012 à mars 2012	7 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quel est le progrès dans l'établissement d'un système de surveillance efficace des AP? (4.3) <i>Une stratégie et un plan d'action de surveillance et de protection des ressources naturelles existent mais ils ne sont pas encore en œuvre par manqué de moyens</i> 	Partiellement	Relire, adapter et actualiser la stratégie et le plan d'action de surveillance et de protection des ressources naturelles au cas spécifique des aires protégées et le mettre en œuvre	Novembre 2011 à janvier 2012	8 500 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quel est l'état de l'élaboration d'un programme de recherche pour les aires protégées? (4.4) <i>Il n'existe pas de programme de recherche élaboré spécifiquement sur les aires protégées. Des laboratoires de recherche s'investissent dans ce domaine avec des thématiques qui sont axées sur certaines problématiques des aires protégées.</i> 	Nécessité de disposer d'un programme de recherche propre aux aires protégées	Le comité à travers ses représentants issus des structures de recherche va proposer un plan de travail en vue de l'élaboration d'un programme de recherche	Octobre 2011 à décembre 2011	12 000 000 FCFA
<ul style="list-style-type: none"> Quel est l'état d'évaluer les possibilités de protection du milieu marin? <i>Le Burkina Faso n'est pas un pays côtier</i> 				
<ul style="list-style-type: none"> Quel est l'état de l'intégration des aspects liés aux changements climatiques dans la gestion des aires protégées? <i>L'intégration des aspects liés aux changements climatiques dans la gestion des AP reste au stade de perspective avec les initiatives pour les recherches en vue pour connaître les possibilités de sequestration du carbone par Inos différentes essences forestières. Il est prévu que ces aspects soient approfondies avec le plan d'investissement forestier et le budget du FEM 5 alloué au Burkina Faso.</i> 	Non satisfaisant	Faire l'état des lieux par le comité avec l'appui de consultants	Février 2012 – Juillet 2012	21 000 000 FCFA

